



Avec nous c'est carré

Chez DIMÉO Énergie, notre bureau d'études réalise une analyse approfondie de chacun de vos projets pour garantir la performance de vos installations photovoltaïques.

DIMÉO ÉNERGIE

Qui sommes-nous ?

Quelques chiffres clés



+50 MWh
installés



+800 installations
dans toute la France



30 M€ de chiffre
d'affaires en 2024

Fondé en 2018, DIMÉO Énergie a un seul objectif : démocratiser l'énergie solaire pour toutes les entreprises.

Avec notre expertise et notre approche sur mesure, nous vous aidons à transformer le soleil en une source de revenus durables, tout en réduisant votre empreinte carbone.

Acteur majeur de l'énergie solaire, nous anticipons les évolutions du secteur pour vous offrir des solutions adaptées, qui répondent à vos besoins actuels, mais aussi à ceux de demain.

Nous vous accompagnons de A à Z dans vos projets solaires.

Notre périmètre d'intervention

Le soleil est une source d'énergie aussi propre que rentable.

Chez DIMÉO Énergie, on est convaincu que tous les industriels et entreprises du secteur tertiaire devraient y avoir accès.

C'est pourquoi aujourd'hui, nous élargissons notre présence via des agences locales réparties sur l'ensemble du territoire. L'idée ? Apporter notre savoir-faire et notre expertise dans toute la France, au plus proche de votre entreprise.

 Angers

 Brive-la-Gaillarde

 Bordeaux

 Nancy

 Auxerre

 Montluçon

 Lyon
Siège Social

Avec DIMÉO Énergie, valorisez votre entreprise grâce au solaire



Notre bureau d'études s'adapte à vos besoins

DIMÉO Énergie dispose de son propre bureau d'études interne pour vous proposer une analyse technique et financière sur mesure. Il établit votre profil de consommation personnalisé, sur lequel il s'appuie pour vous proposer la solution la plus adaptée à vos enjeux.

Garantie perte de production

La rentabilité de votre projet repose sur l'évaluation de votre productible photovoltaïque, et plus précisément sur la répartition entre la part autoconsommée et la part réinjectée. Fort de son expertise, DIMÉO Énergie s'engage à vos côtés et garantit l'ensemble des volumes annoncés dans le cadre de votre analyse technique et financière.

Sécurité et visibilité

Nos installations intègrent des technologies comme SolarEdge, garantissant un contrôle en temps réel de votre production énergétique. Conformément aux normes de sécurité et d'assurances les plus exigeantes, elles assurent la durabilité et la sécurité de votre investissement.

Nos offres clés en main

Autoconsommation et vente de surplus

Produisez votre électricité grâce aux panneaux photovoltaïques. Consommez-la directement et revendez le surplus au réseau via un contrat d'obligation d'achat garanti sur 20 ans avec EDF OA.

- ✓ **Les avantages pour vous : réduction de vos dépenses énergétiques, stabilité face aux prix volatiles de l'énergie, mise en conformité réglementaire et une démarche valorisée dans votre politique RSE.**

Rénovation de toiture

L'entretien et la rénovation d'une toiture est un centre de coûts important pour les propriétaires. Intégrer un projet photovoltaïque dans le cadre d'un désamiantage ou d'une rénovation constitue une source de financement supplémentaire pour votre projet de rénovation.

- ✓ **Les avantages pour vous : des coûts de travaux en partie absorbés par la pose de panneaux solaires.**

Ombrières de parking

Valorisez vos espaces de stationnement grâce à nos ombrières photovoltaïques et transformez votre parking en atout stratégique. Les ombrières solaires produisent de l'énergie tout en protégeant les véhicules de vos clients et collaborateurs.

- ✓ **Les avantages pour vous : mise en conformité réglementaire, valorisation de votre engagement RSE et confort pour vos clients et collaborateurs.**

Vente totale d'électricité

La totalité de votre production photovoltaïque a vocation à être revendue sur le réseau. Cette approche convient particulièrement aux entreprises qui disposent d'une surface disponible de l'ordre de 500 m² minimum.

- ✓ **Les avantages pour vous : un revenu complémentaire pendant 20 ans, offrant ainsi une sécurité financière pour votre entreprise.**



Quels sont les avantages pour vous?



- ✓ **Réduire vos factures énergétiques**
Vous autoconsomez l'électricité produite et bénéficiez de la vente de surplus pour réduire votre facture d'énergie.
- ✓ **Sécuriser votre approvisionnement en énergie**
Vous bénéficiez d'un tarif garanti pour 20 ans, réduisant ainsi votre dépendance énergétique.
- ✓ **Se mettre en conformité avec le cadre réglementaire**
DIMÉO Énergie vous accompagne pour respecter les obligations légales, notamment la Loi Climat et Résilience, la loi APER - dite loi ENR - pour les parkings de plus de 1500 m² ou encore le Décret tertiaire.
- ✓ **Déployer votre engagement dans le cadre d'une politique RSE**
Vous contribuez à valoriser les énergies renouvelables et aidez à réduire l'empreinte carbone en France. Vous renforcez également vos engagements RSE pour tendre à un futur plus durable.
- ✓ **Valoriser votre foncier**
Vous transformez vos espaces disponibles en un atout stratégique et économique pour votre activité.

Comment se déroule un projet en autoconsommation ?



DÉMARRAGE DU PROJET

Analyse du contexte et des objectifs



VISITE TECHNIQUE

Vérifications techniques sur votre site



ÉLABORATION DU DOSSIER TECHNIQUE

Réalisation du dossier technique par notre bureau d'études



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Demande administrative pour la mairie



MISE EN SERVICE

Suivi jusqu'au raccordement et accompagnement à la contractualisation EDF OA



BUREAU DE CONTRÔLE

Validation de la qualité de votre installation par un organisme externe



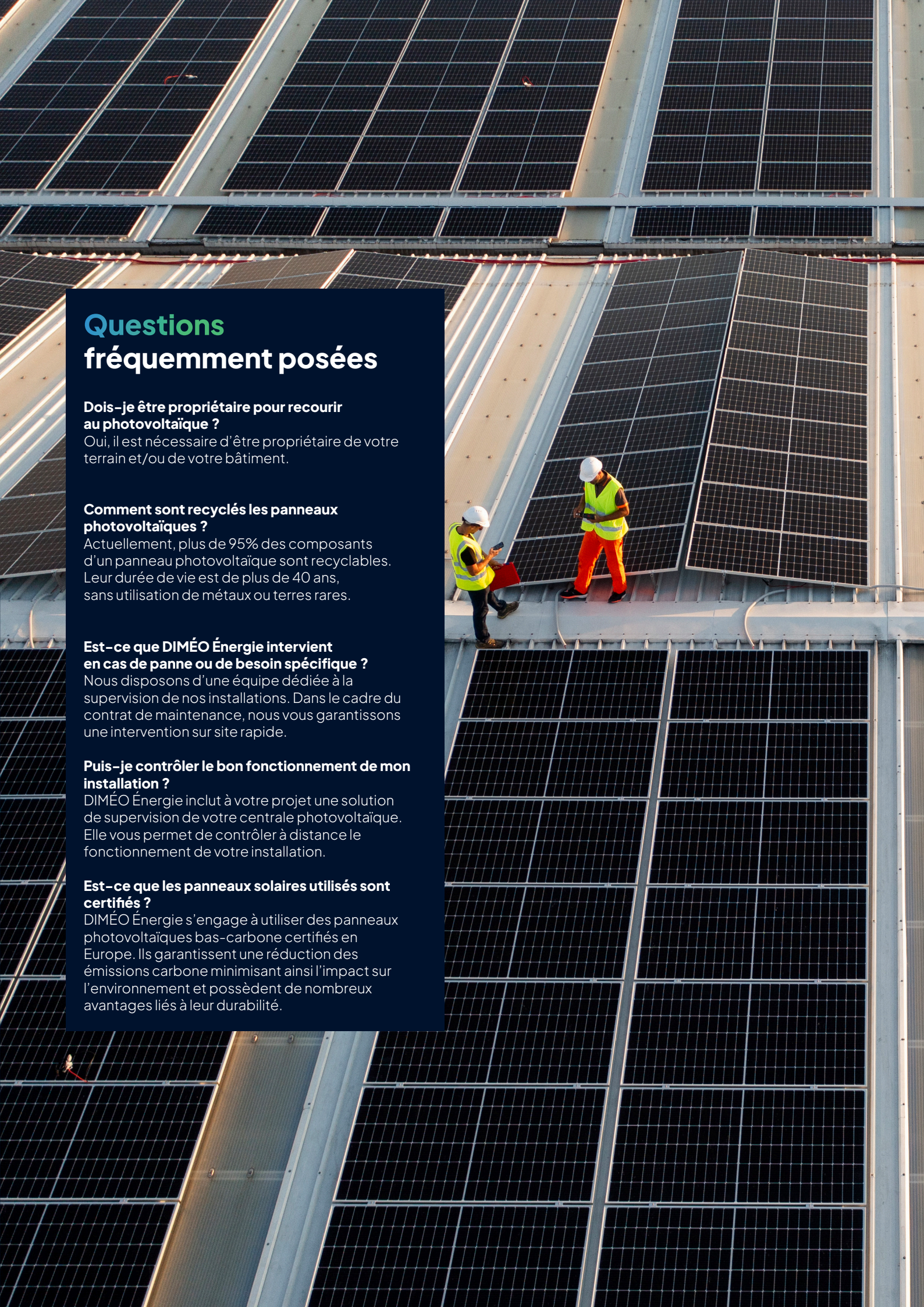
MOE/AMOA DÉPLOIEMENT DE L'INSTALLATION

En fonction du planning du client



DEMANDE DE RACCORDEMENT

Nous nous occupons de la demande de raccordement



Questions fréquemment posées

Dois-je être propriétaire pour recourir au photovoltaïque ?

Oui, il est nécessaire d'être propriétaire de votre terrain et/ou de votre bâtiment.

Comment sont recyclés les panneaux photovoltaïques ?

Actuellement, plus de 95% des composants d'un panneau photovoltaïque sont recyclables. Leur durée de vie est de plus de 40 ans, sans utilisation de métaux ou terres rares.

Est-ce que DIMÉO Énergie intervient en cas de panne ou de besoin spécifique ?

Nous disposons d'une équipe dédiée à la supervision de nos installations. Dans le cadre du contrat de maintenance, nous vous garantissons une intervention sur site rapide.

Puis-je contrôler le bon fonctionnement de mon installation ?

DIMÉO Énergie inclut à votre projet une solution de supervision de votre centrale photovoltaïque. Elle vous permet de contrôler à distance le fonctionnement de votre installation.

Est-ce que les panneaux solaires utilisés sont certifiés ?

DIMÉO Énergie s'engage à utiliser des panneaux photovoltaïques bas-carbone certifiés en Europe. Ils garantissent une réduction des émissions carbone minimisant ainsi l'impact sur l'environnement et possèdent de nombreux avantages liés à leur durabilité.

DIMÉO Énergie

Bâtiment Terra Park
51 rue Berty Albrecht
69 500 BRON

Déjà client ?

T. 04 28 29 88 52

Plus d'informations ?

T. 04 51 42 07 96

www.dimeo-energie.fr

